

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 0 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le huit août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 4 août 2023</p>
<p><b>Réf : 2367</b>  <u>OBJET</u> : Convention parcelle AE 0172</p>	<p><b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole  <b>Absents ou excusés</b> : Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure  <b>Procuration</b> : néant</p>

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal d'accepter la convention d'occupation temporaire pour le droit de passage et travaux dont défrichement dans le cadre d'opération de restauration hydromorphologique et de protection des berges, concernant la parcelle AE 0172.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

\* **ACCEPTÉ** la convention d'occupation temporaire pour le droit de passage et travaux dont défrichement dans le cadre d'opération de restauration hydromorphologique et de protection des berges, concernant la parcelle AE 0172 (convention jointe)

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire  
BRAIZE Richard



Le Maire  
DENNE Jean – Claude

